



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
À S.E. M. ANDERSON KASEBA CHIBWA,
NOUVEL AMBASSADEUR DE ZAMBIE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION
DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

Jeudi 27 mai 2004

Monsieur l'Ambassadeur, Je suis heureux de vous accueillir au Vatican et d'accepter les Lettres qui vous accréditent en tant qu'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Zambie près le Saint-Siège. Je vous remercie des salutations que vous m'avez transmises de la part de S.E. M. le Président Mwanawasa, et je vous prie de bien vouloir lui transmettre, ainsi qu'au gouvernement, l'assurance de mes prières pour la paix et le bien-être de la nation. Cette année, votre pays célèbre le 40 anniversaire de son indépendance, et en cette heureuse occasion, je réitère les vœux sincères que j'ai exprimés il y a quinze ans à Lusaka: puissent tous les Zambiens oeuvrer afin que votre pays soit "un lieu d'authentique liberté, de fraternité et de solidarité mutuelle, - une nation où vos enfants puissent grandir et vivre dans la dignité et dans la liberté dignes des enfants de Dieu" (*Cérémonie d'arrivée à Lusaka, 2 mai 1989, n. 2*). Comme Votre Excellence l'a souligné, le continent africain continue aujourd'hui d'affronter de nombreux défis, en particulier dans les domaines du développement, de la dette extérieure, de la pauvreté, des droits de l'homme et de la crise du SIDA/HIV. En effet, "Les tensions et les conflits [...] la violence [...] la paupérisation et la détérioration du tissu institutionnel, plongent des peuples entiers dans le désespoir" (*Discours au Corps diplomatique, 12 janvier 2004, n. 1*). Certes, l'esprit de solidarité mutuelle auquel j'ai fait référence auparavant, et dont vous avez également parlé, est un élément essentiel pour répondre à ces défis. Il s'agit d'un esprit ouvert au dialogue enraciné dans la vérité profonde selon laquelle tous les peuples appartiennent à l'unique famille humaine: "Du seul fait que nous sommes nés dans ce monde, nous partageons un même héritage et nous formons une unique lignée avec tout autre être humain" (*Message pour la Journée mondiale de la Paix 1987, n. 1*). Loin de conduire à une uniformité rigide, cette unité trouve son expression dans la magnifique diversité de la famille humaine, une diversité dans laquelle les différences de race, de culture, de langue et d'histoire ne sont pas des motifs de séparation ou de division, mais d'enrichissement et de croissance mutuelle. La solidarité authentique représente le chemin le plus sûr en vue de surmonter les divisions ethniques, l'intolérance religieuse, les divisions de classe et d'autres préjugés qui frappent le cœur même de la dignité humaine, donnant souvent lieu à la division, à l'inimitié, à l'oppression et à la violence. Etant donné que cette solidarité est nécessairement fondée sur l'égalité radicale entre tous les hommes et toutes les femmes, toute politique qui contredit la dignité fondamentale et les droits humains de toute personne ou groupe doit être rejetée. D'autre part, les initiatives qui édifient

des relations ouvertes et honnêtes, qui forgent des alliances justes, qui unissent les personnes dans une coopération au bénéfice de tous, doivent être encouragées et promues. Une telle solidarité ne signifie pas ignorer les réelles différences linguistiques, raciales, religieuses, sociales ou culturelles, pas plus qu'elle ne nie les difficultés parfois importantes rencontrées pour surmonter les divisions et les injustices de longue date; ce qu'elle signifie, en revanche, c'est accorder une place importante à ce qui est commun, aux facteurs qui unissent les personnes dans leur recherche commune de la paix et du progrès. Nous parlons donc ici d'une solidarité qui protège et défend la liberté légitime de chaque personne et la juste sécurité de chaque nation. Sans cette liberté et cette sécurité, ce sont les conditions mêmes du développement qui manquent, les ingrédients nécessaires au progrès qui sont absents. En d'autres termes, la liberté dont doivent jouir les Etats afin d'assurer leur croissance et leur développement en tant que partenaires égaux dans la vaste famille des nations dépend du respect mutuel qui préside à leurs relations. Les personnes et les peuples ont le droit d'avoir une voix active dans les décisions qui les concernent ainsi que leur avenir, et ils doivent être libres d'exercer ce droit. C'est pour cette raison que la recherche de la suprématie économique, militaire ou politique au détriment des droits des autres met en danger toute perspective de véritable développement ou de véritable paix (cf. *Message pour la Journée mondiale de la Paix 1987*, n. 6). C'est donc cette solidarité qui doit toujours guider l'assistance économique, la coopération politique et même les opérations militaires de maintien de la paix, quelle que soit la région du monde où elles ont lieu et quelles que soient les parties concernées. Je suis heureux de noter que la Zambie, qui est l'un des pays africains qui jouit de la plus grande stabilité politique et de la paix depuis l'indépendance, est activement engagée dans des efforts visant à la pacification et à la réconciliation en Afrique - en particulier dans la région des Grands Lacs - et ailleurs. J'appelle également la Communauté internationale à garantir que les programmes d'aide offerts à votre pays et à d'autres régions d'Afrique et du monde soient solidement enracinés dans une solidarité fondée sur le respect pour la liberté personnelle et la dignité humaine. En effet, l'Eglise elle-même, poussée par sa fidélité à son Divin Maître et suivant son exemple, s'adresse dans la compassion et dans l'amour à tous les hommes et toutes les femmes à travers des gestes de solidarité. En Zambie, elle est engagée à améliorer la société à travers son travail dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'activité caritative et à travers ses efforts pour défendre les droits humains, promouvoir les valeurs morales et encourager le développement intégral de toute la personne humaine. Je remercie Votre Excellence de ses paroles d'appréciation pour cette tâche permanente et de son engagement de coopération dans ces domaines. Monsieur l'Ambassadeur, je suis certain que votre service contribuera beaucoup à renforcer les liens d'amitié entre votre gouvernement et le Saint-Siège. Je vous offre mes meilleurs vœux pour le succès de votre mission et je vous donne l'assurance que les divers bureaux de la Curie romaine sont prêts à vous assister dans l'accomplissement de vos hautes fonctions. Sur vous et sur le bien-aimé peuple de Zambie, j'invoque une abondance de Bénédiction de Dieu tout-puissant.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 24 pp. 6, 8. © Copyright 2004 - Libreria Editrice Vaticana